

Information aux parents dont les bébés seront accueillis dans une entité de la FYAE

Information concernant le lait maternisé

Les nurseries des garderies de la FYAE sont amenées à offrir plusieurs sortes de laits en poudre, pour répondre aux besoins très diversifiés des enfants en bas âge. Le développement des enfants exige parfois des laits spéciaux. Sachant que le lait est compris dans les mensualités qui vous sont facturées, nous avons choisi de travailler avec une seule marque qui offre plusieurs avantages.

Il s'agit pour nous de garantir les meilleures conditions de gestion des laits en poudre en assumant notre rôle d'offrir une alimentation parfaitement sécurisée. Nous devons donc renoncer à gérer de multiples boîtes de lait en poudre avec des dates de péremption très diverses. Les risques d'erreur, les problèmes de stockage sont top importants.

Afin de simplifier et de sécuriser le système, tout en continuant à répondre à l'ensemble des besoins, le Comité de la FYAE a validé la décision de ne plus travailler qu'avec une seule marque présentant la plus large gamme de lait afin de répondre aux besoins du plus grand nombre de nourrissons. De plus, nous avons sélectionné la gamme dont les produits peuvent rester ouverts le plus longtemps, afin de limiter les risques.

Il s'agit de la marque Bimbosan. Nous vous invitons donc à l'utiliser pour votre bébé afin de ne pas avoir à lui imposer un changement de lait à son arrivée à la crèche.

Néanmoins, si une famille devait requérir sur ordonnance de son pédiatre, un lait spécial ne figurant pas dans la gamme des produits que nous proposons, nous lui demanderons de nous fournir au fur et à mesure les doses de lait requises (sans déduction sur la facture mensuelle). Toute situation particulière étant examinée par la direction de l'institution concernée.

Afin de permettre aux familles de se familiariser avec les conséquences de cette décision, ainsi que leur nouveau-né, nous ne l'appliquerons progressivement qu'à partir du mois d'août 2017.

La direction de l'institution que fréquente, ou va fréquenter votre enfant, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Pour le Collège de direction :
Jean-Jacques Combes, directeur général

Yverdon-les-Bains, le 1^{er} janvier 2017